

Suite à ce qui a été dit dans le cours précédent :

Donc la fiction est l'un des critères qui distingue le texte narratif de tout autre texte. Le texte narratif (récit) est le type spécifique d'écriture permettant de rendre compte (de mettre en évidence ou tout simplement raconter) d'évènements qui se sont déroulés (passés, produits dans un temps, que ce temps soit réel ou imaginaire). Ses indispensables constituants, qui sont au nombre de (6), sont :

--1) La temporalité ou succession temporelle (suite de moments dans lesquels se produisent les évènements, t et t_n , quelques minutes de récit peuvent raconter un évènement évoluant chronologiquement sur une année voire plus). Attention il ne faut surtout pas confondre temps de l'énoncé (temps des évènements racontés dans le récit) et temps de l'énonciation. Le récit compte deux temps : le temps de l'histoire et le temps de la narration. Dans la narration, le narrateur jouit d'une certaine liberté de faire éclater le récit de certain genre, plus précisément le roman et la nouvelle, en se projetant dans l'avenir, ce phénomène s'appellent la prolepse (elle consiste à anticiper le futur), exemple : le narrateur peut raconter d'abord le divorce avant les fiançailles et le mariage ou revenir dans le passé soit faire un retour en arrière (flash-back), ce phénomène s'appelle l'analepse et elle s'oppose à la prolepse exemple : après avoir raconté le divorce, le narrateur raconte le mariage puis les fiançailles. Par contre dans l'histoire l'ordre chronologique correspond à celui de la réalité, exemple : le personnage se fiance d'abord, puis se marie, ensuite divorce

Cependant, il faut retenir que cette temporalité qui est un critère indispensable au récit n'est pas un critère caractéristique propre. Il peut, en effet, affecter d'autres types de texte non narratifs par exemple une recette de cuisine suit un ordre chronologique sans posséder des critères qui l'identifient au récit.

2) L'unité thématique : la présence d'un acteur-sujet (animé ou inanimé) qui est soit sujet d'état (c'est-à-dire patient (au sens de celui qui subit), soit sujet de faire (qui opère pour assurer la transformation ou le passage d'un état à un autre).

3) Les prédicats transformés : ce qui caractérise et définit le sujet. Ici le sujet c'est le personnage (héros).

4) Le procès : La notion de procès sous-entend le déroulement d'une action : début, moment 2 (l'action commence, le sujet commence ou se met à faire, à exécuter, à accomplir, à subir à réaliser, à agir), milieu, moment 3 (l'action se fait, le sujet continue à ...), fin, moment 4 (le sujet finit de...). La situation initiale dans laquelle, il n'y a pas d'action, c'est avant le procès, moment 1. La situation finale (accomplissement) c'est après le procès.

5) La causalité narrative : La causalité narrative permet de distinguer l'ordre chronologique de l'ordre logique, les événements se succèdent et s'enchaînent dans le temps et dans l'espace. Et la relation c'est la relation de cause à effet.

Les cinq (5) étapes du texte narratif ou du récit (schéma narratif) :

Situation initiale - élément perturbateur + péripéties + résolution – situation finale.

C'est, en effet, ce qui caractérise le texte de type narratif ou le récit qui est littéraire et le distingue du texte scientifique en plus de la subjectivité et l'aspect stylistique (connotation et dénotation). Et d'ajouter, dans un récit, la narration peut être coupée par la description et elle n'exclut ni l'information ni l'argumentation ni le dialogue ni l'explication, d'ailleurs au sujet de la causalité narrative Jean Paul Sartre souligne : « *Le récit explique et coordonne en même temps qu'il retrace, il substitue l'ordre causal à l'enchaînement chronologique* ». Jean Paul Sartre évoque l'explication. Mais le type dominant demeure, de toute évidence, le narratif.

Quant aux fonctions c'est la poétique et l'expressive que l'on trouve beaucoup plus dans ce type de communication.

Je souligne fermement que nous ne sommes pas dans l'analyse littéraire du texte narratif, mais dans la particularisation et la caractérisation. C'est-à-dire tout ce qui a précédé vous aidera à comprendre un texte narratif, à pouvoir le distinguer des autres types, à pouvoir le comparer, à pouvoir l'identifier et à pouvoir produire (écrire) un texte narratif.

Enseignante auteure : Docteure Taouret Hafiza.

Bon courage